

Informations Générales

Traitement fiscal des particuliers

Informations Générales

Afin de garantir un traitement rigoureux et précis de(s) déclaration(s) fiscale(s), une méthode incontournable a été mise en place et se déploie selon les étapes suivantes considérées comme indispensables :

- ✓ **Transmission de la fiche de renseignements – Profil fiscal**, à compléter par le client, afin de permettre la préparation d'une offre de prestation et la planification appropriée de son exécution.
- ✓ **Remise d'une offre de prestation de services**, établie conformément au profil fiscal préalablement renseigné.
- ✓ **Versement des honoraires**, conformément aux modalités de règlement précisées dans l'offre de prestation de services
- ✓ **Constitution et transmission du dossier fiscal** (justificatifs et autres documents nécessaires à l'établissement de la déclaration fiscale), selon la check-list et les annexes fournies.

Afin de garantir **un accompagnement efficace**, l'ensemble des documents nécessaires au traitement de la fiscalité (fiche de renseignements, check-lists et annexes, procurations, etc.) **sont disponibles sur le site internet** www.db-fc.com

Transmission du dossier fiscal

Le dossier fiscal sera réputé **complet et traitable** uniquement à compter de la réception, en un seul envoi et dans un délais de 5 jours à compter de la date de l'offre de prestations de services, de l'ensemble des justificatifs et informations relatifs à l'ensemble vos revenus et fortunes mondiaux, transmis comme suit :

- ➔ **Dépôt physique** : Sous enveloppe dûment fermée portant la mention : « **DB Fidu&Co – votre prénom et votre NOM** » à l'adresse suivante (Bureau situé au sein des locaux professionnels de NEOS SUISSE SA) :

DB Fidu&Co
Chemin des Églantines 4
1219 Châtelaine (Vernier)

- ➔ **Dépôt numérique** : Uniquement par le biais de la plateforme Swisstransfer (voir le lien internet)

- Lien Internet SwissTransfer: <https://www.swisstransfer.com/fr-fr>
- Adresse électronique destinataire à utiliser : d.buon@db-fc.com

L'ensemble des documents numérisés doit **obligatoirement** être sous format PDF et nommés **(50 caractères MAXIMUM)** sans aucun symbole. Auquel cas, le document numérisé ne peut être traité.

Honoraires

Déclarations Fiscales

Les honoraires **sont spécifiques à chaque profil fiscal** et **établis sur la base des informations préalablement fournies par le client** via la "fiche de renseignements – Profil fiscal" (disponible sur le site www.db-fc.com). »

Toutefois, afin de garantir **une base tarifaire claire et accessible**, le traitement fiscal de base est fixé à un tarif minimum comme suit :

- Demande de rectification d'imposition à la source simple (DRIS)
 - o Personne seule : **À partir de 80 CHF**
 - o Marié/Partenariat Suisse : **À partir de 100 CHF**
- Étude au statut de « Quasi-résident » : **À partir de 180 CHF**
- Taxation Ordinaire Ultérieure : **À partir de 150 CHF**
- Déclaration Fiscale Suisse (GE/VD) : **À partir de 150 CHF**
- Déclaration Fiscale Française (revenus) :
 - o Format Papier : **À partir de 150 CHF**
 - o En Ligne : **À partir de 135 CHF**

Services additionnels et frais supplémentaires

Toute autres prestations non inclus dans l'offre de prestations de services fiscaux ainsi que tout autre traitement indispensable à l'exécution du mandat fiscal acceptée au préalable donnera lieu à une **facturation de frais supplémentaires, exigibles par avance et non remboursables** tarifés comme suit :

- Conseil et Accompagnement (entretien téléphonique, rédaction de courrier fiscaux, etc.)
 - o Particulier / Professionnel (sans mandat professionnel en cours) : **150 CHF**
 - o Particulier / Professionnel (avec mandat professionnel) : **135 CHF**

Les heures sont facturées au 1/4 supérieur, et l'annexe « Services additionnels », qui détaille les prestations de conseils et d'accompagnements réalisées, sera jointe à la facture.

- Retard de transmission du dossier fiscal complet (Maximum 1 Relance) : **30 CHF**

DB Fidu&Co ne peut être tenu pour responsable en cas de retard trop important (non-respect des délais indiqués dans l'offre de prestations de services fiscaux), pouvant entraîner un refus de traitement de la part des autorités fiscales compétentes. Aucun remboursement des honoraires préalablement réglés ne pourra être exigé.

- Demande de délais de dépôt (Déclaration Fiscale) : **10 CHF la demande**
- Traitement EXPRESS (7 jours avant le délai de dépôt fiscal) : **25 CHF**
- Traitement IMMEDIAT (moins de 7 jours du délai de dépôt fiscal) : **35 CHF**
- Traitement HORS DELAI FISCAL de dépôt (Déclaration Fiscale) : **50 CHF**

DB Fidu&Co se réserve le droit **de réviser les honoraires** en fonction des informations déclarées, des éléments fiscaux effectivement transmis ainsi que des délais de traitement au préalable inscrit.

En cas de modification des honoraires, **le client en sera informé dans les plus brefs délais par courrier électronique** sous présentation de l'offre de prestation de services fiscaux au préalable acceptée dûment modifiée et, si nécessaire, des annexes l'accompagnant

Conditions de règlement

Les honoraires sont **payables d'avances et non remboursables**, selon les modalités de paiement et les coordonnées bancaires précisées dans l'offre de prestations de services.

En l'absence de règlement, aucune demande ne pourra être prise en charge.

Responsabilité et Obligations

- ✓ DB Fidu&Co **n'apposera aucune signature** sur vos documents personnels officiels sans réception préalable d'une **procuration fiscale** (téléchargeable sur le site www.db-fc.com), dûment complétée, datée et signée. Nonobstant la transmission de cette procuration, DB Fidu&Co se réserve le droit de **refuser** toute signature.
- ✓ Le traitement de votre fiscalité repose **exclusivement** sur les informations et documents transmis par vos soins, lesquels doivent être **conformes et recevables** auprès de l'administration fiscale.
- ✓ La déclaration fiscale est établie dans le **respect absolu et inconditionnel** des modalités fiscales en vigueur.
- ✓ DB Fidu&Co **ne saurait être tenu responsable** en cas **d'omission de transmission d'informations ou tout autre document à transmettre aux autorités fiscales**, ni des **décisions de taxation** prises par les autorités fiscales compétentes.
- ✓ Conformément à la législation en vigueur relative à la confidentialité et à la protection des données, l'ensemble de vos **identifiants de connexion** en ligne sera **supprimé** de la base de données de DB Fidu&Co dès la remise de votre dossier fiscal.

Il est en outre **fortement recommandé** de modifier vos mots de passe afin de prévenir tout risque, notamment lié à la cybercriminalité.

CHE - 219.372.723